

PRIX DE L'ABONNEMENT.

La Haye, Provinces. Pour un an... six mois... trois mois...

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes à 1.50 l'année... compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spuis, n° 75.

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,

Chez M. van Weelden, libraire, Spuis, et chez les Héritiers Doornik, Libraires, Lange Pooten, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction franc de port.

LA HAYE, LE 17 JUIN.

REVUE POLITIQUE.

La question d'annexion des villes anseatiques à l'union douanière allemande, poursuivie avec tant de persévérance pendant plusieurs années par la Prusse, paraissait être abandonnée depuis les dernières commotions politiques de l'Europe, surtout après l'échec que les négociations (M. de Patow, aujourd'hui ministre du commerce en Prusse, était un de ces négociateurs) avaient essuyé par suite de l'énergique résistance de la ville libre de Hambourg.

Revenir, en 1848, au moment où l'Allemagne réclame les réformes les plus étendues et proclame les principes de la liberté universelle, revenir, disons-nous, sur un système commercial que tous les économistes ont depuis longtemps déjà déclaré suranné, est pour nous un fait incompréhensible, et il ne faut pas s'étonner qu'un de nos journaux indépendants ait saisi cette occasion pour adresser de dures vérités à ce qu'il appelle la nouvelle liberté allemande.

La nouvelle que M. de Isturitz, ambassadeur d'Espagne près le cabinet de St. James, aurait reçu ses passeports et aurait quitté Londres dans la soirée du 14, est confirmée aujourd'hui. Ce départ a produit une grande sensation dans la cité; mille bruits ont circulé sur les conséquences que cet événement pourrait avoir. Entre autres, on parlait d'une expédition qui se préparait contre l'île de Cuba.

Toutes les fois qu'il s'élève quelque différend entre l'Angleterre et l'Espagne, on renouvelle ces bruits d'armement pour s'emparer de l'île de Cuba. Les propagateurs de ces nouvelles paraissent ne pas comprendre la situation dans laquelle se trouve cette possession espagnole; ils ignorent surtout la déclaration si explicite du gouvernement des Etats-Unis à l'égard de la possession de cette colonie. Il n'y a pas plus de huit mois encore, lorsqu'il était question de l'annexion de Cuba aux Etats-Unis, le gouvernement américain a fait déclarer par l'Union de Washington, son organe officiel, qu'il est de la politique et de l'intérêt de l'Union que l'Etat actuel des choses relativement à l'île de Cuba n'éprouve pas de changement, mais que jamais elle ne permettra que la souveraineté de cette île passe de l'Espagne à toute autre puissance.

Quoi qu'il en soit de tous ces bruits, il sera difficile pour le cabinet de St. James de justifier devant le parlement la déclaration faite dans la séance de la chambre des communes du 5 juin, que les relations amicales entre les deux pays n'auront pas souffert du départ de M. Bulwer de Madrid. Le départ de Londres de l'envoyé espagnol n'appuie guère cette déclaration. Cependant tout espoir d'aplanir par la voie amicale ce conflit diplomatique n'est pas encore perdu. Si nous en croyons un journal étranger, le roi des Belges se serait offert comme médiateur pour arranger ce différend.

On s'attendait avant-hier dans l'Assemblée nationale de France à des explications sur les bruits relatifs à la démission de certains membres du pouvoir exécutif. C'est M. Duprat qui devait être chargé des premières interpellations. Mais, au grand étonnement de tout le monde, M. Duprat a gardé le silence, et pas un seul mot n'a été prononcé sur l'incident de lundi. Pourquoi ces interpellations n'ont-elles pas eu lieu? On ne le dit pas. M. Duprat s'est contenté de déclarer que la situation n'avait pas été modifiée depuis la veille, et qu'il s'abstenait de parler. Faut-il conclure que la commission exécutive veut décidément garder le pouvoir? La conclusion paraîtrait naturelle si un article du journal de M. de Lamartine, le Bien public, n'annonçait d'une manière presque officielle la démission très-prochaine de l'illustre poète, qui refuserait de porter plus longtemps ce roseau de l'autorité brisé dans ses mains par une méprise de la majorité.

Dans la séance de l'Assemblée nationale, la discussion, au lieu de rouler sur le pouvoir exécutif, a roulé sur l'Algérie, sur les bienfaits de l'association pour détruire le paupérisme, d'après les doctrines de Pierre Leroux; et, ce qui est beaucoup plus pratique, sur la nécessité de détruire les ateliers nationaux et de revenir aux anciens errements du travail. Cette dernière thèse a été développée habilement, et nous devrions ajouter très courageusement par M. Goudchaux, qui ne se croit pas obligé de parler comme qu'il est républicain, toutes les illusions, toutes les dangereuses dont M. Louis Blanc et M. Pierre Leroux ont bercés depuis trois mois les classes ouvrières.

Une lettre adressée par lui au président de l'Assemblée nationale a soulevé encore une nouvelle tempête à la séance du 15. L'Assemblée a remis au lendemain de statuer sur le sort du prétendant, et il ne se peut imaginer qu'après s'être montrée disposée à voter son exclusion par acclamation, après l'avoir admis, au contraire, à une grande majorité, mardi, elle n'en revint à

l'exclure définitivement. Les appréhensions du gouvernement continuent d'ailleurs à être très-vives à l'endroit des prétentions et des projets du prince. Le commandant supérieur de la garde nationale, M. Clément Thomas, n'a même pas craint de déclarer du haut de la tribune, que, d'après les renseignements qui lui étaient parvenus, on pouvait s'attendre à avoir à livrer aujourd'hui même une grande bataille. Le ministre des finances est cependant venu calmer un peu l'émotion que cette déclaration avait produite dans l'Assemblée.

Que sortira-t-il de tout ce conflit? L'Assemblée annulerait-elle aujourd'hui ce qu'elle a voté hier? Au lieu de grandes choses qui prennent quelques pages de l'histoire de la France; au lieu de progrès sérieux qui augmentent les annales de la civilisation, la France en serait-elle réduite à des conspirations de clubs, à des émeutes de comploteurs, à des intrigues de coulairs? Quand finiront les journées des dupes?

Le National publie aujourd'hui une correspondance de St-Petersbourg datée du 4 juin, qui prête à l'empereur de Russie le projet d'émanciper tous les serfs de son empire, et pour la dixième fois au moins, l'intention de reconstituer le royaume de Pologne. Des lettres postérieures à cette date qui nous parviennent de St-Petersbourg nous fournissent la preuve certaine que cette correspondance adressée au National n'est qu'un tissu d'erreurs et d'absurdités.

Les journaux allemands nous apportent aujourd'hui des nouvelles fort affligeantes de Prague. La capitale de la Bohême aussi devait avoir ses barricades. La lutte qui a eu lieu en cette ville, le 12 de ce mois, paraît surpasser toutes celles dont l'Allemagne a été le triste témoin dans ces derniers temps.

Les nouvelles de Schleswig sont de nouveau à la guerre. Le Times nous a appris hier que le gouvernement anglais avait échoué dans ses efforts à apaiser les différends entre le Danemark et l'Allemagne, au sujet du Schleswig. Depuis on parlait de l'intervention armée de la Suède. Une feuille hambourgeoise prétend que l'embarquement des troupes suédoises avait été retardé par suite d'un note que l'envoyé britannique avait fait parvenir au gouvernement de Stockholm. Aujourd'hui le doute paraît levé. Les journaux allemands nous annoncent le débarquement de six mille Suédois à l'île de Fühnen.

Le 5 de ce mois a eu lieu à Rome l'ouverture de la première session des chambres: le discours prononcé au nom du pape, est sous le point de vue politique, sans importance. Il n'y est fait aucune mention des événements dont l'Italie est le théâtre. Un correspondant de Rome prétend que le ministère venait d'offrir en masse sa démission.

Voici la traduction de l'article du journal l'Oberlyssel dont nous avons fait mention au commencement de notre revue politique.

Dans aucun pays civilisé où l'amour de l'humanité ne se restreint pas dans le cercle étroit où l'on parle la même langue et où l'on est régi par les mêmes lois, il ne s'est manifesté autant de sympathie pour les changements opérés dans l'ordre de choses politiques de l'Allemagne, que dans les Pays-Bas.

Les sentiments que la nation néerlandaise éprouve pour l'Allemagne sont sincères; nous nous plaignons à rendre justice à la supériorité de nos voisins dans les sciences et la littérature; nous croyons les peuples de la Germanie mûrs pour les libertés politiques pour lesquelles nous avons nous-mêmes combattu et que nous avons obtenues en 1648 par le traité de Munster. Nous avons taxé d'atteinte portée aux droits de la civilisation le fait de vouloir enchaîner par la censure l'esprit d'une telle nation; nous avons confiance en la bonne foi de l'Allemagne — ayant vécu durant des siècles en bonne harmonie avec elle. En un mot, l'aurore d'un nouveau jour qui apporte à l'Allemagne la liberté politique, a été saluée par toutes les sympathies de cette Néerlande amie de la liberté et de l'indépendance.

Examinons maintenant sous quel aspect cette liberté se présente aujourd'hui en Allemagne! — Si l'on veut que les derniers événements soient de quelque efficacité pour l'Europe, il faut qu'ils aient pour tendance de resserrer le plus intimement possible les liens des nations entre elles; il faut qu'elles partagent entre elles ce que chacune a de trop, afin de parvenir à chasser le paupérisme de ces belles contrées; il faut enfin qu'il règne dans les nations non seulement la liberté des opinions, mais aussi la libre circulation du commerce.

La liberté, telle qu'on la comprend en Allemagne, est bien loin de ce cosmopolitisme; et la patrie de Nebenius et de Rau, pour tout ce qui regarde la saine connaissance d'un système général d'économie politique, est encore plongée dans une nuit profonde. Nous admettons que l'enseignement a fait disparaître en Allemagne l'esprit de superstition et d'incrédulité; mais il est un fantôme, une idée chimérique à laquelle on croit avec une sainte ferveur, et que l'enseignement, avec toute sa logique, n'a pu parvenir à détruire. C'est, comme on l'appelle en Allemagne: la balance commerciale! Rien n'est plus général en Allemagne que d'entendre démontrer avec une imperturbable assurance, que la Néerlande a de grandes obligations à l'Allemagne, parce qu'elle achète notre café et notre sucre, comme si c'était vraiment par pure amitié, et non par besoin, qu'elle achète chez nous ces denrées!

Les Allemands croient fermement que des tonnes d'or nous sont annuellement expédiées par le Rhin pour solder le prix de ces produits coloniaux; c'est à ces envois considérables d'espèces qu'ils attribuent la rareté du numéraire chez eux. Ils ne peuvent pas s'imaginer que ces cafés et ces sucres se soldent tout simplement par des trains de bois, des barriques de vin du Rhin, des barres de fer, des articles de clouterie et de coutellerie, des tissus de toutes espèces, de nombreuses cargaisons de poteries, et tous les autres articles qui encombrant nos maisons et nos magasins. S'ils voulaient seulement se donner la peine de

se rendre au bureau de douanes de Lobith, ils y verraient avec une certaine surprise que depuis bien longtemps pas le moindre envoi en espèces ne s'est fait pour la Hollande par le Rhin. Dans leur philosophie nuageuse et stérile, les Allemands se livrent à de vagues abstractions, mais ils ne savent pas encore rendre hommage aux principes du commerce universel, à ces principes qui seuls peuvent faire fructifier l'industrie et qui certes porteraient l'industrie allemande à un degré qui la rendrait préférable à celle de toutes les autres nations.

Il y a quelques années, on a vu en Allemagne une ville riveraine donner au monde le scandale d'entraver la navigation d'une cité voisine, en jetant nuitamment de grosses pierres dans le Rhin pour en rendre le passage impossible.

Le fait, resté impuni, d'avoir tiré sur des bateaux remorqueurs, n'est pas moins scandaleux pour la nouvelle liberté germanique. Et voilà cependant comment on entend en Allemagne la libre navigation du Rhin!

Louis Blanc n'a pas prêché une seule thèse relativement à l'organisation du travail, qui n'ait trouvé en Allemagne mille partisans; et à en juger d'après l'esprit dominant de la presse, l'influence qu'exercent les journaux, on doit s'attendre à voir l'unité germanique se changer en un état de séparation hostile, par suite de son système prohibitif. On pourra fort bien appliquer à l'Allemagne ce qu'a dit l'année dernière Michel Chevalier, lors de l'ouverture de son cours d'économie politique:

« La Chine renverse aujourd'hui sa vieille muraille; elle ouvre ses ports aux produits étrangers, et c'est dans ce moment qu'on cherche à engager les nations européennes à élever chacune une muraille autour de ses frontières! »

C'est ainsi que la nouvelle liberté germanique entend aujourd'hui les grands besoins de la civilisation.

Le premier usage que la presse allemande se hâte de faire de sa nouvelle liberté, est d'attiser sans cesse le feu de la haine entre les nations. Quelle noble mission! Tantôt c'est à l'Angleterre qu'elle en veut; cependant on ne saurait guère reprocher maintenant à cette puissante nation de suivre un système commercial par trop restreint; tantôt elle s'attaque à la Néerlande dont le tarif des douanes est cependant infiniment plus libéral que celui de l'union douanière; c'est surtout à la Russie qu'elle s'en prend avec le plus de violence, oubliant les immenses services que celle-ci lui a rendus en 1812, en la délivrant du joug de la domination française. Ne serait-il pas plus noble de la part de l'Allemagne de combattre la Russie, l'épée à la main, que de lui faire continuellement une guerre de plume? mais il paraît que ces héros ne sont vaillants qu'assis devant leurs bureaux, quoique tous ils portent de longues barbes comme du temps de Pierre-le-Grand.

On a vu avec quelle fanfaronade on a cherché à exploiter le bruit erroné que la cocarde allemande avait été insultée sur le territoire néerlandais; mais qu'on nous dise donc quel enthousiasme cette cocarde excite maintenant en Allemagne. N'est-elle pas presque entièrement abandonnée? N'y a-t-il pas même en Allemagne quelques contrées où l'on ne souffrirait pas qu'on la portât? et si vous demandez le motif de ce subit abandon, ne vous répond-on pas partout: « mais elle ne nous apporte pas d'argent? » et lorsque le drapeau allemand, comme un fatal présage, tomba en lambeau du faite de la cathédrale de Cologne, s'est-on empressé d'en substituer un nouveau?

Voyons, maintenant, sous le point de vue politique, comment la nouvelle liberté allemande se manifeste à l'extérieur. C'est le Danemark si maltraité aujourd'hui qui saura le mieux nous le dire. C'est ce pays qui pourra nous expliquer sur quel droit se base le casus belli pour justifier l'invasion des troupes allemandes sur le territoire du Schleswig, où s'est établie, sous la protection des lois danoises, une population allemande.

Les Pays-Bas ne pourraient-ils pas avec plus de droit attaquer les paisibles habitants de l'Ost-Frise et réunir à son territoire une contrée dont la population est toute d'origine néerlandaise? Avec plus de droit nous pourrions réclamer la restitution du pays de Gueldre.

C'est par de tels actes de force brutale qu'ont commencé à se signaler dans les pays voisins la liberté allemande et l'unité allemande; mais toutes deux ont déjà perdu de leur force morale.

Le paisible Danemark, état commerçant et industriel, qui a fourni au monde civilisé un Tycho Brahé, un Oerstedt, un Thorwaldsen, un Oehlenschläger, un Baggesen et tant d'autres hommes célèbres, a pour lui les sentiments de l'Europe bien pensante. Son attitude énergique, qui inspire le respect, lui assure une belle page dans l'histoire, et il sortira de la lutte avec une vie nouvelle et régénérée, pour ainsi dire, par une plus grande force morale et un plus ardent amour de la nationalité. Le général prussien de Wrangel, en retirant ses troupes du Jutland, a dit à ce qu'on prétend: nous reculons comme des fous. Le général aurait pu ajouter: comme des destructeurs injustes de la prospérité des nations!

Le roi de Prusse, dans ses notes diplomatiques et dans son discours d'ouverture de l'assemblée nationale, a dit que la Prusse n'avait entrepris cette guerre que pour exécuter les ordres du parlement allemand; mais par pudeur il a gardé le silence sur la question de savoir si ce parlement allemand avait bien droit de faire inaugurer la liberté allemande en pays étranger par le meurtre et l'incendie.

Maintenant voici venir le tour de Limbourg. Dans les Pays-Bas, on attache peut-être peu de valeur à la possession des communes rurales du Limbourg, qui sont à l'Etat bien plus qu'elles ne lui rapportent; nous ne sommes guère tentés de faire la guerre pour conserver une population qui nous regarde à peu près comme des étrangers. Nous la laisserions même s'échapper de nos mains sans prendre grand souci de sa perte; mais de quel droit voudrait-on s'emparer du Limbourg? — La liberté alle-

mande ne sait-elle donc pas que les Limbourgeois ne parlent pas allemand, et que le Limbourg a jamais appartenu à l'Allemagne? Ne sait-elle pas que l'Allemagne a été co-garantie au congrès de Vienne pour la formation du royaume des Pays-Bas? Ne sait-elle pas que nous avons perdu une partie du Luxembourg par la puissance des protestants, auxquels l'Allemagne elle-même a travaillé, et qu'en a ensuite formé le duché de Limbourg pour servir d'indemnité pour la perte que la confédération germanique a essuée dans une partie du Luxembourg, et que cela a eu lieu à la condition que le nouveau duché formerait partie intégrante de l'Etat néerlandais et serait régi par des lois néerlandaises? Ne sait-elle pas que l'Etat néerlandais a encore payé des indemnités pécuniaires à de simples agnats allemands, le ciel sait pour quel droit héréditaire? Elle sait tout cela, mais elle ne sait pas que celui qui souffre une injustice finit par se faire justice lui-même.

Que la nouvelle liberté germanique jette un regard sur la belle flotte de sa marine marchande, aujourd'hui bloquée dans le port de Copenhague! Si l'Allemagne veut en effet recueillir à elle toutes les tribus de son origine, c'est-à-dire, tout ce qui parle l'allemand (*so weit die deutsche Zunge klingt*), eh! bien, elle n'a pas besoin d'attendre qu'elle soit en possession de sa flotte de guerre qu'elle met si peu d'empressement à former, pour aller s'emparer de cette partie des Etats-Unis entièrement peuplée d'Allemands; la Courlande et l'Alsace ne sont-elles pas à la porte de l'Allemagne?

Les journalistes allemands tirent avec des sarbacanes sur l'ours du nord, — c'est ainsi qu'en Allemagne on désigne l'empereur de Russie; — qu'on aille donc attaquer l'ours dans sa tanière! Dans les plaines de la Courlande la liberté allemande peut cueillir plus de lauriers que dans le Schleswig et dans le Limbourg. Laissez la jeunesse barbare de l'Allemagne faire le siège de Strasbourg, cette ancienne ville allemande par excellence, pour aller hisser, à la place du drapeau tricolore des Français, le nouveau drapeau allemand, au faite de la cathédrale, ce chef-d'œuvre de la vieille architecture allemande.

Toutefois les tendances exagérées et la situation anarchique de l'Allemagne doivent tenir en éveil toute la sollicitude du gouvernement des Pays-Bas. Que notre gouvernement, dans ses relations politiques, évite tout ce qui pourrait blesser en Allemagne le sentiment national, et nous sommes persuadé qu'il observera exactement cette prudente retenue; mais, en même temps, qu'il fasse valoir notre bon droit avec énergie! Qu'il mette sous les yeux de notre représentation nationale, qu'il fasse connaître à l'Europe entière toutes les négociations qu'il ont eu lieu précédemment au sujet de la question du duché du Limbourg, et toutes les prétentions que l'Allemagne élève aujourd'hui à ce sujet. La vérité et le bon droit, au milieu des tourmentes politiques, peuvent être méconnus et opprimés un instant, mais ils finissent toujours par triompher.

L'Allemagne entière n'appartient pas à la faction qui a révéillé le pillage et la ruine d'Amsterdam; le temps approche où le peuple allemand, revenu à la raison et aux principes du droit international, verra déchirer de ses annales historiques les pages où est inscrite son injuste attaque contre le paisible et inoffensif Danemark.

Que notre gouvernement démontre, publiquement, avec les pièces officielles à l'appui, l'importance du commerce de l'Allemagne avec la Neerlande, et qu'en même temps il donne à cette déclaration la plus grande publicité possible en Allemagne. Qu'il insiste de nouveau et avec énergie, aux yeux du monde commercial, pour obtenir l'entière liberté de la navigation rhénane, et qu'il s'efforce d'engager le gouvernement français à faire de concert avec lui de justes réclamations auprès de la diète de Francfort. C'est ainsi que la Neerlande verra accroître son influence morale en Europe; de nos jours les ruses diplomatiques ne sont plus de saison.

Nous avons publié dans notre numéro d'hier les nouvelles de l'Inde britannique, que nous avait apportées la dernière maille arrivée à Londres. La nature des troubles assez graves qui ont éclaté dans la province de Moultan nous engage à y revenir aujourd'hui pour en donner quelques détails.

Ce pays, situé entre le Sind et Lahore, au sommet du triangle formé par le confluent de l'Indus et du Sutledge, est tributaire de Lahore. Il est gouverné par un chef vassal de ce royaume, et nommé Dewan-Moulradje qui, depuis l'occupation de Lahore par les Anglais, manifestait des dispositions à se déclarer indépendant du gouvernement des Sikhs et du protectorat des Anglais, et se fit en ce moment par deux résidents de la compagnie, nommés Agnew et Agnew. C'est, disent les journaux anglais, une question d'argent, que Moulradje a saisie comme prétexte pour mettre ses projets à exécution; mais, en réalité, le motif de la levée de boucliers dans le Moultan est l'intention de se débarrasser des résidents anglais, de déposer le gouverneur récalcitrant, et qu'il en soit, les deux résidents anglais et les troupes sikhs qui les escortaient, ont été attaqués et battus par les Moulthanais. On dit que le lieutenant Anderson est mort; quant à son collègue, il a été blessé, et se serait retranché avec 500 hommes. On craint qu'il ne puisse résister à une attaque sérieuse. Aussitôt que la nouvelle des événements est parvenue à Lahore, vers le 20 avril, un corps de troupes sikhs a été envoyé au Moultan avec l'ancien gouverneur de ce pays et ministre actuel des finances à Lahore, nommé Dina Nath. Un détachement de troupes anglaises de la compagnie, sous le commandement du capitaine Campbell, doit le suivre. Si Moulradje a bien pris ses dispositions, il pourra y avoir une bataille sanglante, car la ville de Moultan possède un fort assez bien défendu, et dont la prise avait coûté 2,000 hommes au célèbre roi de Lahore, Randjit-Sing. Le gouverneur actuel commande à une armée de plus de 20,000 hommes, et si les Sikhs, dont l'esprit turbulent et inconstant est bien connu, profitent de cette occasion pour ébranler la domination anglaise dans le Moultan, l'affaire pourra devenir très-sérieuse, et les Anglais, pour rétablir leur suprématie, pourraient être forcés à recommencer une nouvelle campagne, pareille à celle de 1846.

Le roi des Deux-Siciles, le roi de Sardaigne et le roi de Naples ont arrêté, du 2 de ce mois, à l'égard de M. François Laurent, ambassadeur des Pays-Bas à Naples, l'autorisation d'accepter les insignes de chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et de conférer S. M. le roi des Deux-Siciles. Aujourd'hui, à Albrera en cette résidence le jour anniversaire de S. A. R. la Princesse d'Orange. De nombreux

drapeaux flottent dans les principales rues de la ville. Une revue de toutes les troupes de la garnison a eu lieu à midi.

S. A. R. le Prince Henri des Pays-Bas a quitté hier la résidence, se rendant au Loo, où se célèbre le jour anniversaire de la naissance de S. A. R. Mme la Princesse d'Orange.

Nous apprenons que Son Exc. le ministre du culte réformé *ad interim* a obtenu un congé de quatre semaines pour rétablir complètement sa santé. Le ministre de la guerre, qui était indisposé depuis quelques jours, obtiendrait, dit-on, également un congé de six semaines.

On écrit de Maestricht, 15 juin: Hier, vers la soirée, une foule de curieux s'étaient encore portés dans la rue du Pont et dans les premières rues de Wyck. On semblait s'attendre à voir se renouveler les collisions dont nous avons été témoins avant-hier; mais fort heureusement l'ordre n'a plus été troublé. L'autorité militaire avait pris toute la journée des mesures de surveillance extraordinaires.

Le Borsenhalle de Hambourg contient une nouvelle de Rendsburg en date du 11 juin, suivant laquelle quatre bâtiments hollandais qui voulaient sortir du canal pour se rendre en mer, en auraient été empêchés par le commandant de l'escadre danoise, qui aurait ajouté que, s'ils renouvelaient l'essai, il se verrait obligé de les envoyer à Copenhague.

On écrit de Tilburg que les travaux, que le roi fait exécuter sur ses domaines privés, et qui avaient été interrompus pendant quelques jours, ont été nouvellement repris.

Nous apprenons qu'il se forme à Amsterdam une société pour poursuivre les travaux de la fabrique l'Atlas, ayant appartenu à MM. Dixon et C. Le but de cette société paraît être la construction et la réparation d'appareils à vapeur et autres.

La Société sera gérée par MM. F. van Vollenhoven et G. van Lente, en leur qualité de directeurs, sous l'assistance de cinq commissaires, dont trois seulement seront élus parmi les actionnaires d'Amsterdam.

Session des Etats du grand-duché de Luxembourg.

Séance du 8 juin 1848.

L'ordre du jour appelle la continuation de la discussion de l'art. 24.

« L'état veille à ce que tout Luxembourgeois reçoive l'instruction primaire. »
« Il crée des établissements d'instruction moyenne et les cours d'enseignement supérieur nécessaires. »
« La loi détermine les moyens de subvenir à l'instruction publique, ainsi que les conditions de surveillance par le gouvernement et les communes; elle régit pour le surplus tout ce qui est relatif à l'enseignement. »

« Tout Luxembourgeois est libre de faire ses études dans le Grand-Duché ou à l'étranger, et de fréquenter les universités de son choix, sans les dispositions de la loi sur les conditions d'admission aux emplois ou à l'exercice de certaines professions. »

L'art 24 est ainsi adopté.

Le timbre sur les journaux indigènes sera aboli, et celui sur les journaux étrangers, maintenu.

L'art. 30 est adopté comme au nouveau projet, et porte: « Les Luxembourgeois ont le droit de s'assembler paisiblement et sans armes, en se conformant aux lois qui régissent l'exercice de ce droit, sans pouvoir le soumettre à une autorisation préalable. Cette disposition ne s'applique pas aux rassemblements qui ont pour objet la célébration de fêtes ou autres; ces rassemblements restent entièrement libres, sous réserve des lois de police. »

Ouverture du conseil législatif romain.

Rome, 5 Juin. — L'ouverture des conseils législatifs ou des chambres romaines a eu lieu aujourd'hui: la ville est calme pour le moment; aucune démonstration politique n'a eu lieu. C'est au palais de la chancellerie que les membres des deux conseils se sont réunis. Les seuls députés porteurs des *schäpels* ou *couleurs italiennes*. On s'est demandé pourquoi ils n'avaient pas adopté les couleurs pontificales. Ils en ont agi ainsi de leur propre autorité; on est obligé de tolérer bien des choses par le temps qui court. C'était un spectacle tout nouveau pour nos Romains, qui émigrent peu et ignorent comment ces solennités se passent dans les pays constitutionnels.

A une heure, le cardinal Altieri, chargé par le pape de prononcer le discours d'ouverture de la première session des chambres, entre dans la salle, s'assied, invite l'assemblée à s'asseoir, et prononce le discours suivant:

« Messieurs du Haut-Conseil, Messieurs les députés, »
« Sa Sainteté m'envoie parmi vous avec la charge aussi agréable que flatteuse d'ouvrir en son nom les deux conseils législatifs. »
« Le Saint-Père veut en même temps que je vous annonce combien un tel acte de sa souveraineté donne de satisfaction à son cœur, à cause de la confiance qu'il a de voir s'améliorer, avec votre concours, le système de l'administration publique. »

« Il se réjouit avec vous et il remercie Dieu de ce qu'on soit parvenu à introduire dans ses Etats les formes politiques requises par les besoins des temps et compatibles avec la nature de son gouvernement pontifical. »
« Il vous appartient désormais, Messieurs, de travailler à retirer des nouvelles institutions les bienfaits que Sa Sainteté a désiré de répandre et les accorder. »

« Le Saint-Père ne cessera de prier l'auteur de toutes les lumières pour qu'il verse dans votre entendement la vraie sagesse, et pour que les institutions et les lois, auxquelles vous allez mettre la main, soient inspirées de cet esprit de justice et de religion, solide et véritable fondement de toute liberté, de toute garantie, de tout progrès. »

« Le Saint-Père a commis à ses ministres le soin de vous instruire et de seigner principalement sur ce qui concerne l'état de notre législation et l'administration. Il a ordonné particulièrement de vous informer de l'état du trésor public, afin de pouvoir proposer les moyens les plus propres à le rétablir, avec le moins de charges qu'il sera possible pour les populations. »
« Il a de plus chargé les ministres de vous présenter sous peu les projets de loi que la constitution promet. »

« Le Saint-Père recommande à votre loyauté et à vos soins constants l'ordre et la concorde intérieurs. Par celle-ci, Messieurs, la liberté tournera au profit de tous; par elle, les lois les meilleures, les larges réformes, les sages institutions recevront leur développement. Eclairés par une longue et pénible expérience, soutiens de la sainte religion; dont le siège est en cette cité, vous aurez à espérer que nulle plénitude de bien ne vous sera refusée de la part de Dieu, afin d'être de plus en plus les dignes viraux de vos glorieux ancêtres. »

S. Em. le cardinal Altieri cesse de parler et quitte la salle aux cris de vive Pie IX! Le prince de Cadino y joint l'exclamation de Vive l'Italie! Son exemple n'est pas suivi, et il paraît déconcerté.

Nouvelles de Danemark.

Nous avons annoncé hier, d'après une lettre de Hambourg, la nouvelle de l'embarquement de plusieurs bataillons suédois, devant se rendre en partie en Seeland et en partie à

l'île de Fahren, pour renforcer l'armée danoise. Aujourd'hui on voit dans les feuilles de Hambourg que le bruit venait de la Bourse que cet embarquement avait été ajourné par suite d'une note que l'envoyé britannique aurait fait parvenir au gouvernement suédois.

Nous croyons ce bruit mal fondé, car le *Messager* de Prusse d'avant-hier nous apporte aujourd'hui une nouvelle de Gothenbourg en date du 7 juin, suivant laquelle l'embarquement des troupes s'est effectuée, et une lettre de Rendsburg du 12 juin annonce déjà l'arrivée de 6,000 Suédois à l'île de Fahren.

Voici ce qu'on mande de Stockholm, 7 juin: Nos troupes ne se sont pas encore embarquées pour se rendre dans les îles du Danemark, et la gazette officielle le *Post Och Imrikes Tidningar* parle du départ de notre armée pour cette destination comme d'une chose qui n'est pas encore tout-à-fait décidée. Ce journal s'exprime à cet égard de la manière suivante:

Si le corps d'armée ne reçoit pas l'ordre de se rendre dans les îles du Danemark, il restera en Scanie sous le commandement supérieur du lieutenant-général Cederström. En cas de départ pour le Danemark, ces troupes seront commandées par le général Lefren. Les préparatifs de guerre continuent. Les frégates la *Desiré*, *Gothborg* et la *Josephine* ont complété leurs équipages et se trouvent à l'ancre sur la rade. On travaille activement à équiper les bombardes *Pastur* et *Fendris*.

Le journal *Peresundesposten* annonce que le vapeur danois l'*Isis* a reçu l'ordre de se rendre à Gothenbourg, pour y recevoir des troupes à son bord.

Trois batteries de campagne sont attendues de Suède.

Les deux bataillons des gardes-du-corps sont arrivés à Malmö. Le roi s'y est également rendu dimanche au soir.

La régence nommée pour l'absence du roi s'est réunie aujourd'hui. Le 5, elle a rendu publics quelques décisions royales. La diète s'occupe maintenant des lois de douane. Dans la section de l'ordre des bourgeois on a immédiatement débattu les droits d'entrée, qui ont été généralement adoptés dans le sens du projet de loi du gouvernement. Dans l'ordre de l'ordre des paysans, des débats ont été interrompus sur la demande du président, par la présentation d'un projet de loi relatif à l'allocation des 2 millions pour subsides de guerre, contre laquelle un des membres a protesté. Il a soutenu que c'était une dépense inutile, maintenant que les troupes allemandes avaient évacué les provinces danoises. L'ordre de la noblesse a terminé hier l'examen des considérations contre le tarif. Le maintien des droits sur les céréales, recommandé par la commission a été approuvé.

Nouvelles d'Allemagne.

Trieste, 9 Juin. — La crainte que nous avions hier, d'être de nouveau inquiétés par la flotte ennemie, n'était pas fondée; Mais cette nuit vers deux heures on entendit tout à coup les signes d'alarme. A l'instant tout le monde était à son poste. Deux pyroscaphes de la flotte se rapprochèrent de nos batteries, ils furent salués comme les premiers par une pluie de boulets. Un d'eux a eu la mâture emportée et sur l'autre plusieurs hommes sont tombés. Les pyroscaphes se sont retirés en toute hâte et le reste de la nuit s'est passé tranquillement.

Nous devons nous attendre désormais à être sans cesse inquiétés. On ne croit pas que l'amiral italien ait l'intention de bombarder Trieste, mais il est probable qu'il est venu par terre tout ce dont nous avons besoin en fait de vivres, néanmoins ce blocus nous cause un grand préjudice, en ce qu'il entrave continuellement la navigation. Notre marine de guerre est trop faible pour attaquer la flotte italienne. On parle bien d'armer des bâtiments marchands, mais ceci coûtera trop de temps, et en attendant notre navigation serait anéantie; les consuls étrangers ont de nouveau protesté, et demandé à l'amiral une explication de sa conduite; jusqu'à présent celui-ci n'a pas encore répondu.

La Gazette de Brême contient une lettre de Posen, du 11 juin, annonçant que près de Kalisch on est occupé à préparer un camp pour 100,000 hommes de troupes. Le général de Puel est parti en toute hâte pour Berlin.

La Gazette de Calagne, contient des nouvelles alarmantes de Prague. Si nous en croyons cette feuille un mouvement séditieux aurait eu lieu dans cette ville, qui aurait été causé par le mécontentement des habitants contre le prince Windischgrätz. La journée s'est cependant passée assez tranquillement. Mais le lendemain les attroupements sont devenus plus formidables et l'on éleva de nombreuses barricades. Alors on a employé la force armée; la cavalerie, l'infanterie et l'artillerie attaquèrent à la fois. Beaucoup de personnes et de militaires ont trouvé la mort dans cette lutte qui a été terrible.

Vers 10 heures la force armée paraissait avoir le dessus, lorsque tout à coup on vit éclater sur toutes les hauteurs les feux des signaux pour appeler les habitants des campagnes. Les paysans arrivèrent en masse et brisèrent les portes de la ville.

Là s'arrêtent les détails que nous trouvons dans les journaux allemands. Inspruck, 11 Juin. — L'envoyé français qui se trouve ici depuis quelques jours, paraît se joindre à Mgr Morichini, le nonce papal, pour négocier la paix entre l'Autriche et l'Italie. Tout le monde souhaite ici que ces négociations puissent être conduites à bonne fin.

La Gazette de Vienne du 9 juin contient une nouvelle du pape à l'empereur, par laquelle Sa Sainteté, après avoir éprouvé de tout temps le Saint-Siège à craindre de son devoir de faire entendre des paroles de paix pour empêcher que le sang des chrétiens ne fût répandu par la main les uns des autres, rappelle que déjà le 29 mai dernier il a exprimé toute sa répugnance à déclarer la guerre; que maintenant il croit devoir s'adresser à la piété et la conscience de Sa Majesté, pour l'engager à se désister d'une guerre, qui, loin de pouvoir faire reconquérir l'amour et les esprits des Lombards-Vénitiens, ne peut qu'entraîner des désastres sans fin, lesquels, certes, seraient éprouvés par l'empereur lui-même. Sa Sainteté fait, en outre, un appel à l'amitié allemande, convaincue qu'elle saura faire généreusement indication de toute haine pour fonder un état plus paisible et une nation des armes, mais des relations utiles et amicales. Sa Sainteté espère que la nation allemande, fière de la nation, ne risquera pas son honneur dans une guerre sanglante avec la nation italienne; mais qu'elle reconnaitra plutôt cette nation comme une sœur, d'autant plus que toutes deux lui sont à lui comme ses filles; que toutes deux, en se renfermant dans leurs frontières naturelles, pourront exister à côté de l'autre, à l'aide de rapports loyaux et fraternels. Sa Sainteté

qu'ils auront saisi, en attendant le choix de leurs successeurs, leur dignité à leur patriotisme, à leur dévouement au pouvoir.

Quels seront maintenant leurs successeurs ? Il ne s'agit point de substituer des noms à d'autres noms, comme parait le vouloir l'organe semi-officiel: il faut un changement radical, il faut une marche nouvelle, un nouveau système, un véritable pouvoir, si l'on ne veut point que le malaise de beaucoup ne devienne la misère de tous, si l'on ne veut point que la gêne privée ne devienne la ruine générale.

L'assemblée, cette fois, se trouve à peu près en mesure de déterminer son choix librement, sans se restreindre dans la liste des candidats directeurs ou ministres fournis par le National et la Reforme.

Sans doute, il serait peut-être juste, pour diriger la république, de choisir parmi les républicains de la veille, mais la grande difficulté, c'est que l'essai de tous les républicains de la veille a été fait de la manière la plus complète, et il serait bien difficile d'en trouver aujourd'hui un seul, même parmi les comparés, dont on n'ait pas complètement usé et abusé, et surtout qui ne soit pas radicalement usé et presque impossible.

La première épreuve des républicains de la veille coûte assez cher à notre patrie. Il faudra bien des années avant de réparer les désastres que nous leur devons.

Il faut donc changer les hommes et le système aussi. Le mois qui vient de s'écouler nous a démontré l'inutilité de la commission exécutive provisoire; c'est un rouage tout à fait superflu, et par là même fort embarrassant.

L'assemblée jugera peut-être plus utile au pays d'adopter l'opinion qu'elle avait d'abord accueillie: d'avoir un président du conseil et des ministres responsables. Il y aura certainement moins de confusion, une action de pouvoir plus directe, et surtout des habitudes de rapports mieux conçues et par conséquent plus efficaces.

Pour nous, il faut le dire nettement, nous avons la plus entière confiance dans l'assemblée nationale; elle est l'expression vivante de la volonté du pays, sa véritable force, son avenir; mais nous n'avons confiance qu'en elle, et c'est pour cela que nous lui demandons jusqu'à la constitution définitive de ne confier son pouvoir qu'à des mandataires responsables.

Toutes les inquiétudes, tous les embarras nous arrivent à la fois. La situation financière se complique de plus en plus, et d'un jour à l'autre peut-être on viendra nous mettre en lumière le dernier secret de M. Duclercq.

LA CONFISCATION POUR ÉCHAPPER À LA BANQUEROUTE. Confiscation et gaspillage, déjà proposés, des richesses de l'Etat, en attendant la confiscation de la propriété privée, dont le même donneur de recettes nous a menacés.

Quels que soient d'ailleurs les successeurs de nos maîtres actuels, il est probable qu'instruits par les nouvelles dynasties tombées, ils ne nous condamneront point à chercher et à trouver parmi eux des conspirateurs de pouvoir.

Ils auront tous foi dans l'Assemblée nationale, foi dans leur propre existence, et l'on ne pourra leur crier comme M. de Lamennais à leurs prédécesseurs:

« Nous ne savons pas, telle est la confiance que vous nous inspirez, nous ne savons pas ce qui sera demain, ce que vous ferez ou ce que l'on fera de vous. »

Espérons donc que les successeurs de ceux que l'assemblée a renversés aujourd'hui, s'occuperont sérieusement de rétablir le crédit, le travail, la consommation, qu'ils donneront à la nation confiance dans son lendemain; espérons qu'ils feront révoquer l'arrêté déjà prononcé par l'esprit français, qui, avec sa légèreté ordinaire, appelle le gouvernement de la république fondée en février.

Le gouvernement de LA RUINE PUBLIQUE. (Assemblée nationale.)

THEATRE ROYAL FRANÇAIS DE LA HAYE. Lundi, 19 Juin 1848. (Représentation n° 8.) Les Diamants de la Couronne, opéra-comique en trois actes, paroles de MM. Scribe et St-Georges, musique de M. Anber. Mme BESSIN, première chanteuse légère, remplira le rôle de la Catarina. M. BONNAMY, premier ténor léger, remplira le rôle de don Henrique. Précédé de: La Soeur de Jocrisse, vaudeville en un acte, de MM. Varner et Duvert. On commencera à 7 heures.

Koninklijke Holl. Schouwburg. Dingsdag 20 Junij 1848. Geen abonnement, diploma's noch vrijbiljetten gangbaar. TEN VOORDEELE DER DIRECTIE. Een Glas Water. Bijspel in vijf bedrijven, naar het Fransch van M. Eugène Scribe. Nooit alhier vertoond. Om de uitgebreidheid dezer vertoelling, geen nastuk. NR. De Directie heeft de prijzen der plaatsen aanmerkelijk verminderd.

ANNONCES. BARRAGE AU GAZ DE LA HAYE. Messieurs les Actionnaires de la COMPAGNIE DES PAYS-BAS sont prévenus que l'assemblée générale aura lieu le samedi 18 Juillet 1848, à midi précis dans le local ordinaire des réunions à Paris, 43 bis, Rue Bassée du Rempart. (152) Le gérant E. E. GOLDSMID.

(153) Le soussigné fait connaître à sa clientèle et aux amateurs, que l'Étudié prochain, 19 Juin 1848, il ouvrira son MAGASIN D'ANTIQUITES, et qu'il continuera comme par le passé à acheter et vendre tous les OBJETS qui concernent son état. Rue dite Korte Pouten, n° 37A. S^r SWAAR.

TECHNO-TERMES. Établissement de Bains, VIS-A-VIS DU PARC GUILLAUME, A LA HAYE. A cet établissement on pourra se procurer: des bains de vapeur sulfurique, bains aromatiques, douches de vapeur, bains d'eau minérale, de soufre, d'acier, d'iodure, etc., bains aux herbes, au savon, bains ordinaires d'eau chaude et d'eau de mar, chauds ou froids, le tout selon le besoin qui se trouvera à l'établissement. On pourra s'y procurer également toute autre sorte de bains qui seraient prescrits par Messieurs les médecins. L'entendue situation de cet établissement, pourvu d'un jardin, en face du Parc Guillaume, nouvel embellissement de la résidence royale, et la vue qui s'offre de là sur les appartements destinés aux malades qui voudront y séjourner, rendent le séjour des plus agréables. Les soins seront tous leurs efforts pour que le service des bains ne laisse rien à désirer. La Haye, le 15 Juin 1848. C. W. L. HEUSINGER. G. HEUSINGER, GRESSER.

GRAND BAZAR A LA HAYE. DE D. BOER. Le soussigné a l'honneur d'informer le Public que depuis la dernière foire de La Haye, la réouverture de son BAZAR a eu lieu le 31 Mai 1848. L'on y trouve constamment un riche assortiment des objets les plus nouveaux et les plus curieux de tous les pays. De riches collections d'objets chinois, japonais et autres antiquités de contrées atlantiques; un précieux cabinet de coquillages, d'autres objets curieux, ainsi que tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de quincaillerie française et anglaise. Le soussigné espère qu'on voudra bien lui continuer le succès dont il jouit jusqu'à présent. D. BOER.

A LOUER POUR LE 1^{er} OCTOBRE 1848. UN BEL APPARTEMENT, non garni, situé au premier étage, dans un des plus beaux quartiers de La Haye, entièrement distinct de l'habitation commune, et composé de plusieurs pièces, dont une au rez-de-chaussée, avec cave, grenier et chambres de domestiques. S'adresser au Bureau du Journal de La Haye. (154)

A LOUER PRÉSENTEMENT ET POUR LE 1^{er} AOUT PROCHAIN. TROIS CHAMBRES élégamment meublées et offrant tout le confort désirable, dans une maison située au centre de la ville de La Haye, à la proximité du Buitenhof, du Spuistraat et du Hofstraat. S'adresser à la maison rue dite Hofstraat, lettre K, n° 155. (157)

(156) Une FAMILLE qui serait disposée à venir habiter une Maison avec jardin, de trois à quatre cents florins de loyer, située dans une contrée agréable et élevée en Gueldre près d'un petit endroit où passe une route pavée, pourrait s'entendre à ce sujet avec le Propriétaire du terrain, qui voudrait bien faire construire la Maison d'après un dessin et devis à arrêter ensemble; pourvu que le locataire voudrait fournir en hypothèque un capital de fl. 3,000, aussitôt que la maison serait achevée. Pour informations ultérieures on peut s'adresser par lettres affranchies, sous l'initiale Z. A., chez les Libraires A. MONGERS et FILS, à Doesbourg.

A LOUER présentement, plusieurs Chambres convenablement meublées, Paris, chez L. A. ABEL, Korte Houtstraat, à La Haye.

FONDS PUBLICS, CHANGES ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, 16 JUN. — La bourse a été très ferme et il se présentait plusieurs preneurs pour les fonds Hollandais, en général, à des cours plus élevés. La même demande existait pour les actions de la Société de Commerce à une cote plus favorable. Les fonds Russes plus recherchés. Les fonds Espagnols tenus fermes.

ROTTERDAM, 16 JUN. — Les fonds Hollandais bien tenus. — Les actions de la Société de Commerce ont été négociées à un cours plus élevé, soit 122 1/2. — La dette intérieure d'Espagne 3 % plus recherchée sans vendeurs. Peu d'affaires dans les autres fonds.

PARIS, 15 JUN. — Les affaires ont été très calmes aujourd'hui: Le 3 % a varié entre 46-25 et 46-75, le reste comme hier à 46-50. Le 5 % ferme en baisse de 25 c. à 68-75, après avoir fait 69-50. Les actions de la banque de France ont baissé de 10 fr. à 1260 et les obligations de la ville de 20 fr. 1120. Les bons du trésor ont été faits à 25 fr. de perte et la Vieille Montagne à 2200, en hausse de fr. 125. A terme, le 3 % resta à 46-50 et le 5 % à 69. Chemins de fer: L'Orléans est monté de 20 fr. à 587-50, sur un ordre d'achat forcé très peu considérable; le Lyon est monté de 2-50 à 315, les autres n'ont éprouvé que des variations sans importance sur hier, 1-25 ou n'ont pas varié.

Fonds étrangers: Le 5 % belge 1840 est monté de 1/4 à 66 3/4; le 4 1/2 % a été fait à 60 1/2, et le 3 % à 44; la rente de Naples est en hausse de 50 c. à 70-50; l'emprunt romain de 1 % à 59 1/2, et celui du Piémont de 5 fr. à 930: Les Italiens ont été faits à 150, et le 3 % extérieur d'Espagne à 22 1/2. LONDRES, 15 JUN. — Les nouvelles d'Amérique sont favorables. Quoique les transactions se ressentent toujours de l'état précaire des affaires sur le continent, la confiance renaît. L'argent est abondant, malgré la continuation des envois en Europe. Les nouvelles des récoltes promettent une abondante moisson.

Les avis de la Martinique et de la Guadeloupe, annoncent des troubles sérieux. Les esclaves demandent leur émancipation immédiate, accusent les autorités et leurs maîtres de les frustrer de leur liberté. Ils n'attendent pas et les récoltes seront perdues faute de laborieux pour les faire récolter.

Les affaires en fonds anglais ne sont pas actives mais elles suffisent pour soutenir la tendance à la hausse. Les consolidés ont haussé de 3/8 % sur les cours de clôture d'hier. Ils restent à 83 1/2 ex-dividende. Le 3 % réduit à 83 1/4, 1/2; 3 1/4 à 84 1/8 à 3/8; longes annuités 8 1/2 à 116; bonds de l'échiquier 42.

Les fonds étrangers sont calmes. Les fonds espagnols étaient très faibles au début par suite du départ de M. Isturitz. Ce départ était considéré dans les circonstances actuelles comme très défavorable. Plus tard, néanmoins ils se sont un peu remis parce que l'on paraissait entrevoir qu'aucun dissentiment sérieux n'était à craindre entre les deux gouvernements. Le 3 % a été fait à 21 1/2 et a repris à 22 1/2, 23; 5 % à 12; Mexicains 15 3/4 à 7/8; Portugais 16 à 17; Hollandais 2 1/2 à 42 1/2; Péron 30 à 1/2.

M. Isturitz a quitté Londres hier soir. M. Miratol est parti depuis vendredi. M. Tacon, Diaz et Habitzondo, attachés à l'ambassade, suivront M. Isturitz dans le courant de la semaine.

ANVERS, 16 JUN. — Bourse faible et peu d'affaires. — Fonds belges: 2 1/2 % a été traité à 33 et 33 1/8, pour rester 33 P. — Fonds espagnols 5 % a été traité à 9 1/4 et resté à 9 3/16 A.; dette intérieure 16 1/2 P. — 2 3/4 heures: Fonds belges 5 % à 63 3/4 A. et 66 P.; de 4 1/2 % 60 1/4 P. — de 2 1/2 % 32 7/8 fait et reste P.

MADRID, 10 JUN. — 3 % 21 3/4 au compt., (après la bourse 21 5/8 arg.); 5 % 13 P. (après la bourse 12 7/8 A.); dette sans intérêt 5 P., (après la bourse 4 3/4 A.) Coupons 8 A.; titres provisoires 3 3/4 P.; banque de St-Ferdinand 70 A., 73 P. — Changes: Paris 4 75 A.; Londres, 41 P.

BERLIN, 15 JUN. — Les affaires en fonds et en actions des chemins de fer étaient aujourd'hui excessivement faibles; et les cours en baisse. Les actions de la banque et celles du chemin de Cologne et de Minden se sont maintenues fermes.

FRANCKFORT, 15 JUN. — Il y a eu très peu d'affaires aujourd'hui; il n'y a pas eu de variations sur les cours d'hier: 3 1/2 % métall., 23 1/8; chemin du Nord, 32 1/4; 4 1/2 % wurtemberg, 36 3/4.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 16 JUN. Table with columns for various securities like Dito act., Dito int., Coup. Ardoin, etc., and their corresponding prices.

BOURSE DE ROTTERDAM DU 16 JUN. Table with columns for Pays-Bas, Dite ditto, and other market indicators.

BOURSE DE PARIS DU 15 JUN. Table with columns for Sp.c au compt., Emprunt 1847, Sp.c au compt., Banque de France, Cais. G. 1000, Belg. 5 p. 1840, etc.

BOURSE DE LONDRES DU 15 JUN. Table with columns for Cons. Compt., D'o en liquidat., Belges, Hollande 5 p. c., Dito 4 p. c., Dito 2 1/2 p. c., Péruviens, 4 p. c. port., 5 p. c. de 1834, Brésiliens, Dette act. 5 p. c., Dito 3 p. c., etc.

BOURSE D'ANVERS DU 16 JUN. Table with columns for Belg. C de la Bq., Cert. de la soc. g. R. 2 1/2, Emprunt, Dito, Dito de 1840, Dito 1842, HOLLANDE, Dette act. 2 1/2, A. TRAVAIL, Métallique, Dito 2 1/2, Lots de fl. 500, etc.

BOURSE DE BRUXELLES DU 15 JUN. Table with columns for Emp. 1840 5 p., 1842 5 p., 1834 4 p., 1836 4 p., 1838 4 p., 1840 4 p., Dette act. 2 1/2, S. G. et R. 2 1/2, E. V. 1832 4 p., etc.

BOURSE DE Vienne DU 15 JUN. Table with columns for 1839, 1838, Ch. de fer Milan, du Nord, Lots de 500 fl., Dito de 250.

BOURSE DE FRANCKFORT DU 15 JUN. Table with columns for Métalliques, P. Banque, P. Emp. 1834 500, etc.

BOURSE DE BERLIN DU 15 JUN. Table with columns for Obligat., Russ. (Roths.), Dito Stgts., Ch. de fer rhén., Ch. Aix à Maest., Obt. de la S.G.M., Banque de Prusse, etc.

CHANGES D'AMSTERDAM DU 16 JUN. Table with columns for Paris court., 2/m., Madrid 3/m., Lisbonne 3/m., Gènes 2/m., Naples 2/m., Londres court., 2/m., Hamb. court., 2/m., etc.

CHANGES D'ANVERS DU 16 JUN. Table with columns for Amsterdam 2/m., 2/m., Rotterdam 2/m., Paris court., etc.

CHANGES DE BRUXELLES DU 15 JUN. Table with columns for Amsterdam, Francfort, etc.

CHANGES DE FRANCKFORT DU 15 JUN. Table with columns for Amst. court., 2/m., Berlin court., 3/m., etc.

CHANGES DE BERLIN DU 15 JUN. Table with columns for Amst. court., 2/m., Hamb. court., 2/m., etc.

PAR TÉLEGRAPHE. Bourse d'Amsterdam. CE JOUR D'HUI 17 JUN 1848. Cours de clôture à 5 heures et quarts. AVIS. Le Service du Télégraphe électro-magnétique sera interrompu par suite de réparations, la Rédaction ne peut être obligée de suspendre momentanément la publication de ses dépêches. LA HAYE, chez C. Van der Meer, S^r N^o 1. Dépôt général à Amsterdam chez M. Schoups, N^o 11 Beurssteeg; et à Rotterdam, chez S. van Rey, S^r N^o 11.